



**DN n° 826 - Semaine du 30 juin au 6 juillet 2008**

**Maroc - Belgique - Europe - Divers**

## Editorial

### **Le CSA adopte le nouveau plan de fréquences de la radio FM**

Les dernières années, nous avons constaté avec amertume une inflation galopante de radios qui naissent comme des petits champignons. Profitant d'absence de toute réglementation dans le domaine radiophonique, n'importe qui pouvait créer sa propre radio et commencer à émettre sans aucun contrôle et sans savoir faire. Ce qui a provoqué une concurrence illégale vis-à-vis d'autres radios et une dégradation de la qualité radiophonique. Il suffisait tout simplement d'un émetteur, d'une antenne et d'un petit gadget comme table de mixage et on devient, propriétaire, directeur et animateur d'une quelconque fréquence.

Heureusement, aujourd'hui, le paysage radiophonique à Bruxelles a changé radicalement. Fini la pagaille, fini le non droit, il y a désormais une réglementation et le couperet est tombé. En effet, le 17 juin 2008, le Collège d'autorisation et de contrôle du CSA a officiellement rendu ses décisions relatives au plan de fréquences. En ce qui nous concerne c'est la seule radio communautaire Almanar / Al Markaziya qui a été retenue. Toutes les autres radios doivent cesser d'émettre d'ici la fin du mois..

En tout cas, tout c'est passé dans le respect des règles et de la déontologie. Il y a eu un appel d'offres le 22 janvier 2008 et puis la déposition des dossiers de candidature. Entre temps la CSA a ouvert une possibilité aux intéressés de s'informer dans un forum de questions/réponses sur le site fm2008.be, le 7 mars 2008, afin de bénéficier d'un maximum d'informations.

Le dossier pouvait être envoyé par recommandé jusqu'au 22 mars inclus. Le dossier doit être rédigé dans les formes de l'annexe 3 à l'arrêté « appel d'offres » du 22 janvier 2008 : ce formulaire était téléchargeable sur le site [www.fm2008.be](http://www.fm2008.be). Afin d'assurer l'objectivité et la transparence de la procédure d'appel d'offres pour l'attribution des fréquences FM, le CSA a publié deux documents :

- un [complément au règlement d'ordre intérieur \(ROI\) du CSA](#),
- une [Recommandation relative à la diversité et à l'équilibre des formats de radio](#)

Cinq réunions publiques d'information ont été organisées du 23 au 31 janvier dans les grandes villes de la communauté française dont une au siège du Gouvernement de la Communauté française, Place Surlet de Chokier à 1000 Bruxelles,

Tout le monde pouvait prendre connaissance de la procédure d'attribution des

fréquences prévue par le décret en vigueur à l'adresse suivante :  
<http://www.fm2008.be/>

Pour plus d'information concernant le plan de fréquences et la décision du CSA :  
<http://www.csa.be/breves/show/247>

Enfin en ce qui concerne la radio communautaire qui nous intéresse, le Collège d'autorisation et de contrôle de le CSA a décidé d'autoriser CEDAV SPRL à éditer le service de radiodiffusion sonore Al Manar/Al Markaziya (IND) par voie hertzienne terrestre analogique et de lui assigner la radiofréquence « BRUXELLES 106.8 », à compter du 22 juillet 2008 pour une durée de neuf ans.

Les autres fréquences pour la Grande ville Bruxelles sont, radio:

105.4 Panik	107.2 Vibration	87.7 Air Libre	104.3 Foo Rire	90.2 Judaica
101.9 Alma	107.6 RCF	92.1 Campus	97.8 Kif	106.1 Gold FM

Par conséquent, c'est un grand soulagement pour la population bruxelloise qui ne savait plus à quel saint se vouer. Ces radios qui émettaient un peu de partout dans l'illégalité totale, nous cassaient les oreilles avec leur brouhaha et blabla, gênaient les autres radios et n'apportaient aucune nouveauté ni alternative.

Finalement, les autorités belges ont repris les choses en main et réorganisé de fond en comble les fréquences à Bruxelles et en Wallonie. Je profite de cette occasion, pour féliciter aux noms des internautes fidèles à Dounia News, toutes les radios de Bruxelles qui ont eu l'autorisation d'émettre et leur souhaite beaucoup de succès et de réussite dans leur nouvelle aventure radiophonique comme je souhaite à tous les auditeurs beaucoup d'heures d'écoute de plaisir et de bonheur.

**Sarie Abdeslam**  
Bruxelles, le 6 juillet 2008

[\*\*Top\*\*](#)

**Maroc**





Délégation de la Commission  
Européenne

RIAD  
Aile Sud, Boulevard Er-Riad Quartier Hay Riad  
RABAT MAROC  
Boîte Postale 1302

BUSINESS CENTER

Tél : (212 37 ) 57 98 00  
Fax : (212 37 ) 57 98 10

Courriel : [delegation-morocco@ec.europa.eu](mailto:delegation-morocco@ec.europa.eu)  
Site Web : [www.delmar.ec.europa.eu](http://www.delmar.ec.europa.eu)

Horaires d'ouverture de la Délégation (GMT)

Du lundi au jeudi : 8 H 00 -12H30, 14H30-17H30  
Le vendredi : 8 H 00 - 16 H

---

Le Conseil de la Communautés Marocaine à l'Etranger(CCME) vient de tenir sa première séance plénière les 6 et 7 juin 2008 à Rabat.

Si la Communautés marocaine à l'étranger avait accueilli très favorablement les discours Royaux portant sur la création du CCME, elle a déploré dans sa quasi-totalité les pratiques et méthodes utilisées par les responsables chargés de ce dossier, dans le cadre des consultations, cooptations et nominations.

Les dégâts collatéraux de la composition de ce CCME sont énormes. L'opacité et l'absence de démocratie sont les traits caractéristiques. Le semblant de dialogue et de consultations est mis en valeur par les dirigeants de ce CCME.

<http://ccmefrance.blogspot.com/>

Adresse du site officiel du CCME : <http://www.ccme-ma.org/>

**Mahaj Ryad. Imm 6. B.P 21481  
Hay Ryad - Rabat 10 000- Maroc  
Tel: (212) 37 56 66 33  
Fax: (212) 37 56 66 22**

---

Société Général Maroc veut conquérir les MRE  
Publié le 01.07.2008 | 12h09

Trois partenariats, un réseau d'agences dédié et une offre commerciale renforcée. La Société Générale Maroc s'arme pour conquérir le marché des Marocains résidents à l'étranger.

Les objectifs sont raisonnables puisque la banque n'a entamé son activité sur ce segment que depuis une année. Un retard important par rapport à ses concurrentes : le Groupe Banques populaires ainsi qu'Amjariwafabank. La banque entend



renforcer des services comme la souscription à un produit bancaire, notamment les prêts immobiliers à partir des pays de résidence des clients, la possibilité d'ouverture de compte également, le transfert d'argent...

La Société Générale cible trois marchés principaux qui s'imposent par la masse des MRE qui s'y concentre, à savoir la France, l'Espagne et l'Italie. En France, c'est le réseau de la maison mère qui sera exploité pour le déploiement des services aux MRE. Aussi, les 2.900 agences du réseau pourront recevoir et proposer les produits de Société Générale Maroc. Mais en France, le marché est tel, que la banque a décidé de déployer un réseau de 13 agences spécialisées dans le traitement des dossiers MRE. L'avantage est que ces espaces seront animés par des équipes marocaines ou, du moins, arabophones, de manière à dépasser la barrière de la langue. En Espagne, la banque a conclu un partenariat avec Grupo Banco Popular. Et en Italie avec le holding Grupo Popular Italie (c'est une pure coïncidence, insiste les responsables et non un partenariat conclu sur les deux pays) qui supportera le groupe à travers trois de ces banques dans différentes villes italiennes. Pour les autres pays, la Société Générale offre une panoplie de services à distance à travers Internet (l'offre sgmaroc-online) et le téléphone.

Dans sa conquête de ce nouveau marché, la banque compte concurrencer ses aînées sur le marché à travers des coûts de transfert réduits au maximum. Cela a été rendu possible à travers la suppression de la plupart des frais de réception des transferts de fonds, ainsi qu'à travers la négociation avec les banques partenaires d'une réduction des frais d'émission. Avec l'Espagne, la Société Générale a réussi à négocier une gratuité. A noter que les frais de transfert représentent une importante source de revenu pour les banques opérant déjà sur le marché. Pour bénéficier de tout cela, les clients peuvent adopter le nouveau pack lancé par la banque. Baptisé Ahlan (bienvenue), ce pack coûte 99 DH par an et permet l'exonération des frais de prélèvement, de mise à disposition des fonds, des frais de virement...

Ichrak Moubsit

Source: Le Soir Echos

**Espace Marocains Résidents à l'Etranger :** [Société Générale Maroc](#)  
**Particulares Extranjeros :** [Banco Popular](#)

---

Mahdi Elmandjra interdit à nouveau

Le Professeur Mahdi Elmandjra est très sollicité pour animer des conférences sur différents thèmes, au Maroc comme à l'étranger (Japon, Chine...). Ce qui est paradoxal, c'est que ses conférences à l'étranger se déroulent le plus naturellement possible, alors que dans son pays il est à chaque fois interdit. C'est ce qui l'avait poussé un certain temps à boycotter toutes les activités au Maroc et à se retrancher au Japon. La dernière interdiction en date a touché une activité organisée par le comité des étudiants de la faculté des sciences de Rabat. Les étudiants voulaient



organiser, le 17 juin, à l'occasion de la clôture de leurs activités culturelles, une « rencontre ouverte » avec professeur Mahdi Elmandjra. Mais ils ont reçu, à la dernière minute, la signification (sans explication) de l'interdiction de cette activité qui devait avoir lieu au sein de la faculté.

Adresse du site de Mr Mahdi Almandjra : <http://www.elmandjra.org/>

---

La main-d'œuvre marocaine cartonne en Espagne

- **18.000 travailleuses pour la collecte de la fraise**
- **Elles seront encore plus en 2009**

LE spectre d'El Ejido semble loin. Le maire de Cartaya n'a pas manqué, lors de son passage au Maroc, de faire l'éloge de la main d'œuvre marocaine. C'est en effet cette ville du sud de l'Espagne qui a accueilli les travailleuses marocaines pour la collecte de la fraise.

Parties courant 2007 et 2008, elles ont donné une très bonne impression auprès, non seulement des employeurs, mais aussi des habitants de la ville. «Les travailleuses ont été d'excellentes ambassadrices du Maroc», affirme Juan Antonio Millan Jaldon, maire de Cartaya qui intervenait lors d'un séminaire international sur les établissements de placement organisé par l'Anapec à Tanger.

#### • **De l'est au sud**

La localité de Cartaya a reçu, au cours des 30 derniers mois, plus de 18.000 travailleuses marocaines, un peu plus que la population de Cartaya qui ne dépasse pas les 16.500 habitants. Mais la localité dispose d'importantes exploitations destinées à la culture de la fraise et des agrumes, qui ont besoin de toute cette main d'œuvre. Le maire a indiqué que sa localité a dû recourir dans le passé aux services de la main d'œuvre issue des pays de l'Est. «Mais depuis, nous nous sommes tournés vers le sud», explique Millan Jaldon. Ce dernier a même annoncé que, l'année prochaine, le nombre d'employées passera à 20.000, preuve s'il en faut, de la bonne réputation de la main d'œuvre marocaine. La chose est d'autant plus sûre que si ce sont les autorités à travers les organismes de placement qui déterminent les postes et profils à fournir à l'étranger, c'est à l'employeur que revient le choix du pays d'origine, explique Marta Rodriguez Tarduchi, de la direction des migrations au ministère espagnol du Travail.

La responsable espagnole insiste sur le potentiel existant, le marché espagnol demande encore de la main d'œuvre marocaine dans certains domaines tels l'agriculture.

L'expérience de Cartaya intervient dans le cadre du programme Aeneas de l'Union européenne (Assistance technique en matière de migration et d'asile). Lancé en 2004, le programme a profité à diverses localités européennes dont celle d'Huelva. «Il s'agit pour nous de démontrer la validité de notre concept de société multiculturelle», explique le maire, confiant. Le financement européen de près de



1,5 million d'euros (environ 16 millions de DH) a permis à la petite bourgade espagnole de mettre en place des espaces d'accueil dédiés ainsi que la mise à la disposition des travailleurs de médiateurs. Ces derniers ont pour rôle de servir, non seulement d'interprètes pour les non hispanophones, mais d'aller au-delà en agissant comme intermédiaires entre les employeurs et les travailleurs.

Ali ABJIOU  
L'Economiste 020708

---

La filiale immobilière de Gazprom va investir 1 milliard d'euros au Maroc

TANGER (Maroc) - La filiale immobilière du géant gazier russe Gazprom va investir près d'un milliard d'euros dans des projets immobiliers et touristiques dans le nord du Maroc, a indiqué à l'AFP un responsable commercial du projet.

Intelco a créé une structure juridique marocaine, "Kudla Group", dotée d'un capital de 155 millions de dirhams (13,5 millions d'euros), a indiqué M. Mohamed Ghalat, qui appartient à l'entité marocaine.

Celle-ci va investir 5,6 milliards de dirhams (488 millions d'euros) pour ériger d'une part à Aouchtam, dans les montagnes du Rif, un projet résidentiel "Paradise Golf Resort" sur 48 ha avec villas et appartements haut standing, golf de neuf trous tennis et centre commercial, et d'autre part une marina et des projets immobiliers sur 58 ha, entre Tanger et Tetouan.

En outre, le groupe russe a un autre projet sur la Méditerranée à Azla, près de Tétouan. Ce site de 1.200 ha comprendra une marina de luxe, des hôtels, un golf et des complexes résidentiels de très haut standing. L'investissement est de l'ordre de 5 milliards de dirhams (436 millions d'euros).

"Nous sommes intéressés pour investir ici car l'Espagne est saturée. Les charmes du nord du Maroc ont séduit le groupe russe, qui a décidé d'y installer ses projets touristiques au Maghreb", a souligné M. Ghalat, rencontré au troisième salon international de l'immobilier pour le nord du Maroc qui se tient à Tanger.

Des groupes espagnols, français et du Golfe, notamment, sont en train de développer de grands projets dans la partie septentrionale du Royaume.  
(©AFP / 04 juillet 2008 14h37)

[Top](#)

**Belgique**



## Communiqué de presse

Le mardi 24 juin, une cinquantaine de personnes se sont rassemblées devant l'ambassade du Maroc à Bruxelles pour exprimer leur solidarité avec les habitants de Sidi Ifni. Cette action était organisée par un comité pluraliste formé suite aux événements de la petite ville portuaire du sud du Maroc. Lors de l'action, les participants ont manifesté leur solidarité avec la ville réprimée. Ils ont exigé la levée de l'état de siège et la fin de la répression contre Sidi Ifni et contre les mouvements sociaux au Maroc en général. Des représentants de La Voix démocratique, du PSU, du PTB, l'USFP et de l'AMBDH ont brièvement pris la parole lors de l'action. Des représentants d'ATTAC étaient également présents, ainsi qu'un habitant originaire de Sidi Ifni qui a décrit la brutalité de la répression « contre des habitants qui ne demandaient rien d'extraordinaire, seulement le respect de leurs droits élémentaires, et qui menaient des actions de protestation tout à fait pacifiques ».

L'action s'est terminée sans incidents.

Le comité a également rédigé une carte blanche signée par plus de 80 personnes, issues de plusieurs partis politiques belges (Ecolo, PTB, PS, LCR) et marocains (La Voix démocratique, PSU, USFP, PADS), de plusieurs associations (AMBDH, ATTAC, SOS Migrants, le Centre Internationale et de personnalités). De nouvelles signatures continuent de s'ajouter.

Le comité continuera ses actions tant que la ville de Sidi Ifni restera assiégée et que les rafles policières se poursuivront.

L'Assemblée générale a désigné plusieurs personnes pour le suivi : il s'agit de Souhaïl Chichah, Luc Vancauwenberge, Aziz Mkichri, Said El Amrani, Omar El Abbouti et Abdel Ghani Ben moussa

### **Contacts :**

Aziz Mkichri : 0476/605423

Email: [amkichri@yahoo.fr](mailto:amkichri@yahoo.fr)

Said El Amrani : 0478/718744

Email: [elamrani\\_said@yahoo.fr](mailto:elamrani_said@yahoo.fr)

Bruxelles, 30 juin 2008  
Pour le comité de suivi

---

### Manifestation pour la régularisation des sans-papiers à Bruxelles

Plus d'un millier de personnes, selon les organisateurs -qui attendaient encore du monde-, se sont rassemblées ce dimanche après-midi, à 15 heures, sur le Vismarkt à Bruxelles, afin de demander la régularisation immédiate des sans-papiers.

[Top](#)

**Europe**





(finance, vente, etc.), mais aussi à l'enseignement. A l'université de Montréal, par exemple, on compte environ 20 % de professeurs français. La croissance de la population étudiante d'ici à 2011 (en maîtrise et en doctorat, notamment) combinée avec le "papy-boom" des enseignants fait craindre une pénurie de professeurs. Mais le secteur de l'éducation n'est pas le seul touché par des tensions sur le marché du travail. Au Québec, selon les dernières études réalisées, 110 000 professionnels de la santé, dont 40 000 infirmières, feront défaut d'ici à 2015 !

Reste, comme le proclame Yolande James, "à intégrer ces dizaines de milliers d'immigrants, provenant de tous les coins du monde. C'est une responsabilité immense que le gouvernement veut assumer afin de stimuler notre économie et élargir notre expertise".

Cours de langue, programme d'accueil, formations pour s'adapter au marché du travail, la province redouble d'efforts. Deux dispositifs lancés en 2005 visent à abaisser le taux de non-emploi des immigrants, plus élevé que celui des personnes nées au Québec.

Le programme d'intégration professionnelle des personnes immigrantes s'adresse aux résidents permanents depuis moins de deux ans, et les aide à acquérir une première expérience dans leur champ de compétences. Mesure originale : le programme subventionne à 50 % le salaire d'un immigrant à qui une entreprise offre un emploi pour trente semaines, en plus de financer pendant treize autres semaines la rémunération d'un employé accompagnateur, chargé d'épauler son intégration.

L'autre dispositif, piloté par le ministère de l'éducation, est un Service d'évaluation et de reconnaissance des acquis et des compétences de l'île de Montréal (mais il n'est pas réservé à ses seuls immigrants). Une large majorité d'immigrants ont souvent de bonnes références professionnelles mais ne disposent pas d'un diplôme reconnu au Canada. A un jeune soudeur marocain qui a appris son métier sur le tas, il sera donc proposé de passer un examen afin de lui délivrer le diplôme ad hoc. S'il échoue, il est orienté vers un centre de formation afin de compléter sa formation manquante et d'obtenir, in fine, son diplôme.

Cette question de la reconnaissance des acquis des immigrants reste néanmoins un sujet délicat au Québec. Notamment concernant les professionnels de la santé (chirurgiens, vétérinaires etc.) qui ont du mal à se faire admettre par les ordres. Pour eux, c'est souvent le parcours du combattant.

Marie-Béatrice baudet et Anne Pélouas  
Article paru dans l'édition du 02.07.08.

---

Migrations et développement: appel à contribution de la revue italienne "Studi emigrazione"

La revue italienne "Studi emigrazione" lance un appel à contribution pour des articles, rédigés en français, anglais ou italien, sur le lien entre migrations et développement de l'Afrique, dans le cadre des objectifs du Millénaire fixés par les



Nations-Unies. Pour mieux comprendre les logiques de co-développement, la revue souhaite "faciliter la compréhension du phénomène" et aboutir à "la définition d'un cadre d'action pour le développement de l'Afrique incluant sa diaspora". Les propositions d'articles (deux pages avec une présentation de l'auteur) sont à adresser par mail pour le 20 juillet 2008 au comité de rédaction ([studiemigrazione@cser.it](mailto:studiemigrazione@cser.it)) et au coordinateur du dossier ([esoh\\_fr@yahoo.fr](mailto:esoh_fr@yahoo.fr)). Les articles retenus seront ensuite à retourner pour le 15 septembre [suite...](#)

---

Le "prix du codéveloppement" du ministère français de l'Immigration fixé par arrêté

L'arrêté instituant un "prix du codéveloppement" décerné par le ministre français de l'Immigration chargé du développement solidaire ([Co-Developpement.Org du 18/06/08](#)) vient de paraître au Journal officiel. Ce prix comprend deux catégories: pour "les migrants ayant créé une entreprise ou une activité génératrice de richesses et d'emplois dans leur pays d'origine", pour "les associations de solidarité issues de la migration ayant porté une action exemplaire en matière de développement local dans leur région d'origine". La remise du prix, prévue le 3 juillet prochain, récompensera quatre lauréats au maximum, d'une "gratification financière" de 3 000 euros [suite...](#)

---

#### Espagne

#### Eengagement socialiste pour le vote des immigrés aux municipales

MADRID - Les socialistes espagnols au pouvoir ont annoncé jeudi qu'ils allaient s'engager ce week-end, lors de leur congrès, en faveur du vote des immigrés légaux non-communautaires aux élections municipales.

Le secrétaire général de l'organisation du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) José Blanco, a annoncé que sa formation prendrait cet engagement lors de son XXXVIIe congrès fédéral qui se tiendra de vendredi à dimanche à Madrid.

Le PSOE, vainqueur des législatives de mars, "a la volonté sans équivoque de rendre possible, dans les termes prévus par la Constitution, le droit de vote des immigrants aux élections municipales", a déclaré M. Blanco à la presse. Cette mesure serait "positive pour l'Espagne et pour l'intégration" des immigrants dans le pays, a-t-il ajouté.

Le dirigeant socialiste a toutefois souligné que "les grandes réformes électorales se font à travers le consensus". Il a appelé le Parti populaire (PP, droite) espagnol à se joindre à cette proposition.

Quelque 1,3 million d'étrangers extra communautaires légalement installés en Espagne pourraient bénéficier d'une modification de la loi électorale en ce sens dès

les municipales espagnoles de 2011, dont environ 376.000 Marocains, 233.000 Equatoriens, 156.000 Colombiens et 74.000 Péruviens, selon le PSOE.

La mise en oeuvre d'une telle réforme pourrait cependant s'avérer complexe, car elle rendrait nécessaire la signature préalable d'accords de réciprocité avec les pays d'origine des immigrants concernés, selon des sources du PSOE citées par les médias espagnols.

Le PSOE a souligné que le Parlement européen avait déjà demandé à deux reprises, en 1999 et 2001, que les pays membres de l'Union européenne (UE) rendent possible le vote des émigrés extra communautaires aux élections municipales.

Il a précisé que celui-ci était déjà en vigueur dans plusieurs pays de l'UE comme le Danemark, les Pays-Bas, la Finlande, la Suède, la Belgique, ou le Luxembourg.

Environ 1,5 million de ressortissants de pays de l'UE vivant en Espagne sont déjà autorisés à voter aux élections municipales dans le pays depuis le début des années 1990.

Dans certaines communes de la côte méditerranéenne espagnole, certains Européens, notamment des Norvégiens, sont régulièrement candidats à des postes de conseillers municipaux sur les listes des partis politiques espagnols.

(©AFP / 03 juillet 2008 18h21)

### **Partido Socialista español**

DERECHO A VOTO PARA EXTRANJEROS RESIDENTES EN TORROX

<http://www.psoe.es/ambito/torrox/news/index.do?id=103166&action=View>

#### Statistiques

France	<u>Français naissance</u>	<u>Français acquisition</u>	<u>Algérien</u>	<u>Marocain</u>	<u>Tunisien</u>	<u>Turc</u>	<u>Autre étranger</u>
<u>0 à 14 ans</u>	94,0%	1,7%	0,4%	1,0%	0,3%	0,5%	1,1%
<u>15 à 24 ans</u>	91,5%	3,8%	0,5%	1,1%	0,2%	0,5%	1,3%
<u>25 à 39 ans</u>	89,2%	4,0%	0,9%	0,9%	0,3%	0,5%	2,0%
<u>40 à 59 ans</u>	88,4%	4,7%	1,2%	1,1%	0,4%	0,3%	1,2%
60 ans ou +	90,3%	5,4%	0,8%	0,3%	0,1%	0,1%	0,6%
<b>Total</b>	90,4%	4,0%	0,8%	0,9%	0,3%	0,4%	1,2%

Source : Recensement de la population 1999 INSEE

[Top](#)

## Agenda



### **Migreeurop organise, dans le cadre des rencontres anti-racistes d' ARCI, un séminaire sur le projet :**

#### **Observatoire des frontières**

Cecina (Italie) 18 juillet 2008 10h00-14h00

Le projet de création d'un « Observatoire européen des frontières » permettra, à travers un regard non gouvernemental, d'informer sur la situation des migrants aux frontières, de dénoncer les violations des droits qui y sont commises, de contribuer à leur respect, et ainsi d'améliorer la prise en compte des droits fondamentaux dans les politiques d'immigration des pays de transit et d'accueil [[la suite](#)]

---

Les Nuits de la Caravane du Cinéma euro arabe à Paris: le festival des festivals

Du 1er au 13 juillet 2008, l'Institut du monde arabe organise sur son parvis Les Nuits de la Caravane du cinéma euro arabe et ce dans le cadre du programme Euromed audiovisuel II financé par l'Union Européenne.

- [Suite du texte](#)

---

Stage d'été

ASBL Jeunesse Sportive Belge a encore des places pour son stage d'été pour des enfants. Nous sommes une association socio-sportive et belgo-marocaine et nous organisons un stage sport-jeux-langue entre le 21 et le 25 juillet. Le stage est subventionné par la commune de Saint-Gilles. Pour toute information:  
[www.jsbtaekwondo.be](http://www.jsbtaekwondo.be) ou bien 0486/84.74.05

[Editorial](#) - [Maroc](#) - [Belgique](#) - [Europe](#) - [Divers](#)